



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze du mois de mars à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 4 mars 2025

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 12
- Votants : 16

Présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Sylvie JOZEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER.

Excusés avec pouvoir : Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Sylvie JOZEAU

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

Cécile GLORIAU a donné pouvoir à Véronique DIGUET

Excusés/Absent(e)s : Gérard CHABAUTY, Gérard GIRET, Pierrette MILLIASSEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU.

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

**AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL
INTERIMAIRE**

Délibération n° D 2025-003

- Vu le code général de la Fonction publique,

Le Conseil d'administration après avoir délibéré :

AUTORISE le Président à signer avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres, l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires, qui acte la décision du Conseil d'administration du Centre de gestion, de fixer à compter du 1^{er} janvier 2025 la participation aux frais de gestion à une somme égale à 5,5 % des salaires bruts versés aux agents intérimaires mis à disposition.

Pour extrait certifié conforme, le 13 mars 2025

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

Le Président,
Olivier FOUILLET